

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.
2, Valentin, Lausanne

Paraissant tous les
15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : Avant-projet d'aménagement du canal Stockalper en vue de la navigation et de l'assainissement, de Monthey jusqu'au lac Léman, par G. Autran, ingénieur (suite et fin). — Chronique des brevets (II). — Industrie des Turbines dans la Suisse romande. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes. — Groupe genevois de la G. e. P. — Nécrologie : Alfred Rychner. — Bibliographie. — Carnet des concours.

Avant-projet d'aménagement du canal Stockalper

en vue de la navigation et de l'assainissement,
de Monthey jusqu'au lac Léman

par G. AUTRAN, ingénieur.

(Suite et fin)¹

6. Le profil en travers du canal et les ponts.

La section actuelle du canal, comme nous l'avons dit plus haut, est extrêmement variable ; sa largeur varie de 1 m. 90 à 11 m., et sa profondeur de 0 m. 40 à 1 m. 60.

Nous avons donc établi un profil-type normal, présentant une largeur de 6 m. 50 au plafond et de 11 m.

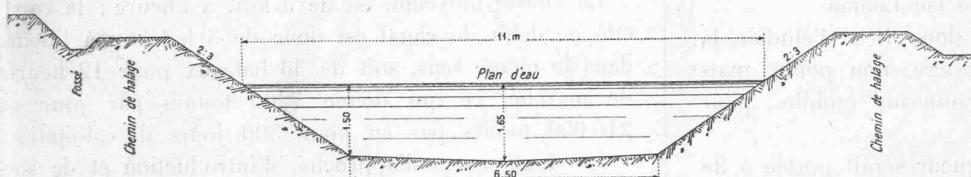


Fig. 3. — Profil normal. — 1 : 150.

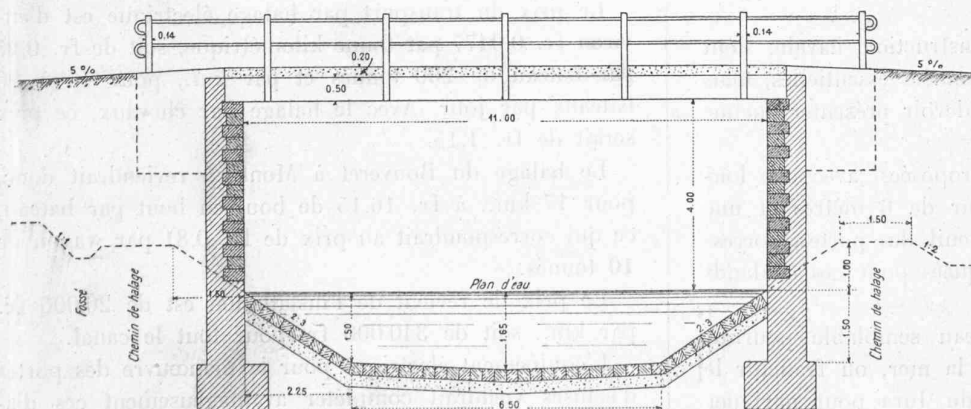


Fig. 4. — Type de pont. — 1 : 150.

au plan d'eau, avec un mouillage de 1 m. 65 sur l'axe du canal, et de 1 m. 50 au pied des talus (fig. 3).

La section mouillée est donc de 13 m² 61.

Sur chaque berge est disposé un chemin de halage de 1 m. 50 de largeur, placé à 1 m. au-dessus de l'eau.

Les ponts, passerelles, dalles ou coulisses qui franchissent le canal actuel, et qui sont au nombre de 28, devront tous être reconstruits ; leur portée libre sera partout égale à 11 m., et leur tirant d'air, c'est-à-dire leur hauteur libre au-dessus du plan d'eau, sera portée à 4 m., afin de permettre le passage des chalands.

Il sera préférable de rétablir tous ces ouvrages comme ponts métalliques, à cause de la faible hauteur disponible ; nous donnons le croquis d'un type de pont semblable, dont la largeur variera de 1 m. à 8 m. suivant l'importance du passage (fig. 4).

Les écluses ont été placées autant que possible immédiatement en amont des ponts ; de cette manière la hauteur libre à ménager sous le tablier est comptée à partir du niveau du bief inférieur à l'écluse, ce qui diminue d'autant l'exhaussement du pont et de ses rampes d'accès.

Outre ces ouvrages, il y lieu de prévoir un syphon aux Vorzis pour le passage du torrent Fosseau, en aval de Vouvry.

Actuellement les eaux de ce ruisseau passent au-dessus du canal par une rigole en béton armé conduisant directement au Rhône ; la hauteur de cet ouvrage au-dessus du canal étant insuffisante et ne pouvant être augmentée, il est préférable de passer sous le canal au moyen d'un syphon en béton armé.

Nous avons tenu à maintenir intégralement le passage de toutes les voies de communication existantes ; il est important de ne pas gêner la population par des sup-

pressions ou des prolongements de parcours qui entravent la dévestiture des parcelles et des travaux de l'agriculture.

7. Les bateaux et le halage électrique.

Nous avons cherché à établir la possibilité technique de l'aménagement du canal Stockalper dans les conditions les plus modestes qui puissent être admi-

¹ Voir Bulletin technique du 1^{er} juin 1918, p. 97.